

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2022

COMPTE-RENDU

Présents : M. ASSERQUET André, M. BARRAUD Dany, M. BERGEZ Eric, Mme CAPPICOT Fuensanta, M. CASENAVE Joseph, M. LARRENSOU Xavier, M. MOULIA François
Excusés : M. CACHELOU, M. CASTEIGNAU, M. GUIRAUTE, Mme LESPINASSE

Pour le vote des comptes administratifs de chaque budget, le Maire quitte la séance et ne prend pas part au vote.

Monsieur BERGEZ Eric, 1^{er} Adjoint, prend la présidence de la séance.

2022-2303-1 : BUDGET COMMUNE : Vote du CA 2021

M. BERGEZ donne lecture de la délibération.

Il est demandé s'il y a des questions. Aucune réponse.

quelques éclaircissements sont donnés :

- Le déficit d'investissement est dû au fait que nous n'avons pas encore reçu les subventions obtenues sur les différentes opérations,
- Plusieurs postes en fonctionnement ont augmenté (grosses factures fuel, ...)
- Poste location est en dépassement, on a pris 3 000 e sur ce poste pour la location du chapiteau pour le comité des fêtes.

Sur le personnel, on est un peu en augmentation depuis l'an dernier, en partie dû à l'augmentation des charges.

Sur les contractuels, il y a également une augmentation due :

- Nous avons dû remplacer du personnel absent (covid)
- Nous avons ajouté un mois supplémentaire sur le contrat du pâtre
- Nous avons pris des stagiaires

Il demande à nouveau s'il y a des questions. Aucune question de la part des conseillers municipaux.

VOTE : 6

POUR : 4

ABSTENTIONS : 2 (M.CASENAVE et M. LARRENSOU)

2022-2303-2 : BUDGET COMMUNE : Affectation des résultats 2021

M. BERGEZ lit la seconde délibération.

VOTE : 7

POUR : 5

ABSTENTIONS : 2 (M.CASENAVE et M. LARRENSOU)

2022-2303-3 : BUDGET COMMUNE : Examen et vote du compte de gestion 2021

M. BERGEZ continue la lecture avec la troisième délibération.

VOTE : 7
POUR :5
ABSTENTIONS : 2 (M.CASENAVE et M. LARRENSOU)

2022-2303-4 : BUDGET AEP : Vote du CA 2021

M. BERGEZ lit la délibération.
Il demande s'il y a des questions. Aucune réponse.

VOTE : 6
POUR :4
ABSTENTIONS : 2 (M.CASENAVE et M. LARRENSOU)

2022-2303-5 : BUDGET AEP : Affectation des résultats 2021

M. BERGEZ lit la délibération.
Sans question, il passe directement au vote.

VOTE : 7
POUR :5
ABSTENTIONS : 2 (M.CASENAVE et M. LARRENSOU)

2022-2303-6 : BUDGET AEP : Examen et vote du compte de gestion 2021

M. BERGEZ lit la délibération.
Sans question, il passe directement au vote.

VOTE : 7
POUR :5
ABSTENTIONS : 2 (M.CASENAVE et M. LARRENSOU)

2022-2303-7 : BUDGET LOT ISEYE : Vote du CA 2021

M. BERGEZ lit la délibération. Il propose au Maire de faire un point sur le lotissement.

Le Maire explique que sur les deux grands lots qui restaient en vente, un est vendu et le second est réservé.

Il y avait un lot vers le fond du lotissement qui était signé, mais les acheteurs viennent de se désister. C'est le seul lot qui reste libre actuellement.

Sur les 3 lots en façade :

- un est vendu à un couple habitant la commune, ils vont construire pour louer,
- le second est réservé par Irwin DOMINIQUE (locataire actuel de M. BELLOCQ Xavier).
- le troisième est réservé par une personne d'Etsaut, qui ferait de la location pendant une dizaine d'années avant d'y venir en retraite

M. BERGEZ demande à l'Assemblée de voter.

VOTE : 6
POUR :4
ABSTENTIONS : 2 (M.CASENAVE et M. LARRENSOU)

2022-2303-8 : BUDGET LOT ISEYE : Affectation des résultats 2021

M. BERGEZ lit la délibération.
Sans question, il passe directement au vote.

VOTE : 7
POUR : 5
ABSTENTIONS : 2 (M.CASENAVE et M. LARRENSOU)

2022-2303-9 : BUDGET LOT ISEYE : Examen et vote du compte de gestion 2021

M. BERGEZ lit la délibération.
Sans question, il passe directement au vote.

VOTE : 7
POUR : 5
ABSTENTIONS : 2 (M.CASENAVE et M. LARRENSOU)

2022-2303-10 : APGL : Convention Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie

Le Maire explique à l'Assemblée qu'un décret de 2015 demande aux communes de mettre en place un schéma communal d'incendie. Il précise que ce n'est pas une obligation, mais fortement conseillé.

Ce schéma consiste à vérifier tous les points installés (ce qui se fait tous les ans) et aussi réfléchir sur tous les points qu'il faudrait ajouter.

Nous avons reçu le capitaine des pompiers, M. SEGAUD, pour faire le point avec lui. Plusieurs points abordés :

- sur le plateau de Lhers et suite à l'incendie qu'il y avait eu, il serait peut-être bien d'installer une bâche
- sur le quartier de Lestanguet également.

Avant de se lancer dans ses améliorations qui sont coûteuses, nous avons demandé à l'APGL de nous faire un bilan complet des installations contre l'incendie existantes actuellement .

Ce bilan permettra également de répondre aux demandes des habitants.

M. CASENAVE rappelle qu'actuellement toutes les bornes incendie sont branchés à la source CARE, source principale du bourg.

Monsieur le Maire réprecise les zones sensibles : Lestanguet, Jouers, Lhers.

Au sujet de l'eau, Monsieur le Maire demande à M. CASENAVE s'il peut venir regarder la source CARE avec les agents techniques communaux. Accord de M. Casenave

Le Maire revient à la délibération, en donne lecture et propose à l'Assemblée de voter.

VOTE : 7
POUR : 7

INFORMATIONS DIVERSES DU CONSEIL

• INTEMPERIES DE JANVIER 2022

Une réunion avec le Syndicat des gaves est prévue demain pour mettre en place des travaux de protection de la canalisation des eaux usées, au niveau du regard, une bonne partie de la berge à ce niveau étant partie suite aux intempéries(20m).

On va donc mettre une protection provisoire, comme ce qui avait été fait en 2016.

Les dossiers de demande de subvention pour les travaux « Intempéries 2022 » étant envoyés depuis le 15 mars, nous avons demandé à la sous-préfecture de Bayonne d'y inclure ces travaux supplémentaires afin d'obtenir une subvention de 80%.

En ce qui concerne le dossier de la canalisation des eaux usées, la DDTM est maintenant prête à autoriser la traversée du gave en souille, c'est-à-dire une tranchée à travers le gave plus profonde (4-5 mètres) que celle qui existait ; ce qui devrait coûter moins cher que ce qui était prévu au début. Le Préfet a validé ce projet.

On a obtenu un délai supplémentaire d'une année pour remettre un dossier de travaux complet pour la canalisation des eaux usées fin 2022 pour des travaux à l'automne 2023..

• EGLISE

Nous avons demandé à l'entreprise BURS d'intervenir sur le toit de l'église, il l'avait déjà fait l'été dernier pour remettre quelques ardoises, le problème n'a pas été résolu.

Nous avons demandé à l'entreprise Peyroutou d'intervenir. La Commune a pris en charge la location de la nacelle (3 000 € pour 3 jours).

La couverture côté nord et celle de la sacristie sont en très mauvais état.

Il y avait aussi entre 8 et 10 cm d'écart entre la voûte et le mur du clocher suite à un affaissement de la toiture. L'eau entrainait par ces espaces. Du shingle a été posé d'étancheifier provisoirement.

L'église sera normalement hors d'eau le temps que l'on boucle le dossier de financement.

Les dossiers de demande de subvention sont partis :

- À la Région,
- Au Département,
- À l'État,
- À la Fondation du patrimoine pour une souscription,
- À la Sauvegarde de l'Art français qui est une association de protection pouvant apporter 50 000 à 60 000 € sur des gros travaux.

Il reste encore à poser des témoins sur la voûte pour vérifier qu'elle ne bouge plus ce qui semble être le cas

• LE MUR LARRÉ

C'est un vieux dossier de 1995, date de création du lotissement Espiate.

Dans les actes notariés, la commune devait reconstruire un mur en pierre et clôturer jusqu'en limite de propriété.

Les discussions ont repris avec la famille Larré. La commune va installer une clôture métallique avec un support béton, un portail et un mur en pierre. Nous avons passé un accord avec Estivade pour la construction de ce dernier, qui va faire un chantier formation avec les compagnons du devoir.

M. LARRE, au préalable, doit abattre sa haie.

Ils nous restent à caler les dates, mais ce chantier devrait être réglé fin juin.

- L'ECOBUAGE

Aujourd'hui il y a eu les écobuages à Lhers, demain nous faisons le Poey.

Normalement l'écobuage est terminé, sauf pour les endroits en zone Parc National.

Notre Commission Locale d'Ecobuage étant en cours de renouvellement suite au changement de municipalité, l'accord du Parc est nécessaire sur ces zones. Pour le moment nous n'avons reçu aucun accord.

Ces écobuages seront faits en automne lorsque notre CLE sera renouvelée.

- LES ANTENNES

Suite à l'installation de l'antenne à Lhers, nous avons demandé une amélioration du réseau pour Aoulet.

Il y a eu un arrêté ministériel qui est sorti, la Commune a obtenu l'installation de deux antennes sur la commune d'ici deux ans : une pour Aoulet et l'autre pour Jouers.

Il s'agit d'antennes téléphoniques et 4G. Ce qui devrait permettre de couvrir toutes les zones blanches.

M. CASENAVE demande si l'antenne d'Aoulet couvrira également le haut du village où le réseau ne passe pas bien également.

Le Maire lui répond qu'on ne connaît pas encore la couverture de chaque antenne, c'est Orange qui nous renseignera sur cette donnée.

La séance est levée à 19h18.